

LES TITRES DE L'HON. M. LEMIEUX

Bien que le document qui précède parle de lui-même et indique à quel titre l'hon. M. Lemieux se rendait au Japon, M. Monk, toujours jaloux d'amoindrir le rôle joué par nos compatriotes dans les affaires publiques, a tenté en Chambre de rabaisser les résultats obtenus en arguant que l'hon. R. Lemieux ne s'étant pas rendu au Japon *comme ministre plénipotentiaire*.

C'est une considération qui intéresse peu le public. Celui-ci tient compte seulement des résultats obtenus, mais comme pareille mesquinerie peut avoir des imitateurs, voilà la réponse toute franche qu'a faite l'hon. R. Lemieux:

L'hon. M. Lemieux: L'honorable député M. Monk) tiendrait à savoir si je suis allé au Japon à titre de plénipotentiaire ou d'ambassadeur. Je n'ai aucune prétention à pareils titres. Je suis allé au Japon à titre de représentants de mes collègues, comme le représentant du gouvernement canadien, et comme il s'agissait de la question ouvrière, on m'a choisi, parce que j'étais ministre du Travail. Mais, monsieur l'Orateur, bien que je fusse le représentant d'une colonie et ne portasse par les insignes d'un ambassadeur, je dois l'avouer en toute humilité, le gouvernement japonais m'a fait un accueil princier; et l'ambassadeur anglais lui-même qui est probablement le diplomate le plus en vue de l'Extrême-Orient, ne s'est pas senti humilié en coopérant avec un simple ministre, membre du cabinet canadien.

Quant à mes lettres de créance, je le répète encore une fois, elles sont passées par le canal voulu; il ne s'est pas opéré de révolution au Canada depuis octobre dernier; nous sommes encore un pays autonome; nous avons donné avis au gouvernement impérial que monsieur Lemieux partirait pour le Japon, afin d'y discuter une question purement canadienne, et le gouvernement impérial télégraphia immédiatement à l'ambassadeur anglais à Tokio d'accréditer le ministre canadien auprès du ministère des Affaires étrangères, ce qui s'est fait et tout s'est terminé heureusement.

Et l'hon. M. Lemieux aurait pu ajouter:

Ce qui était UN PAS DE PLUS FAIT ERS NOTRE PLUS COMPLETE AUTONOMIE.

LES RESULTATS OBTENUS

Les résultats visés par les négociations étaient les suivants:
Fermer la porte à l'immigration des Japonais-venant d'Hawaï.
Restreindre l'immigration japonaise aux proportions qu'elle avait